



Appel à communications (délai supplémentaire)

Annonce du Colloque

Jeunesse(s), Engagement(s), Association(s) et Participation(s)

Les 4 et 5 juin 2015 à FIGEAC (Lot, Midi-Pyrénées)

Organisé par le **LRPMip de l'IUT de Figeac** (Université Toulouse Jean Jaurès),
Avec le soutien de l'**Association Française de Sociologie** et de ses réseaux thématiques
Jeunesse, âges de la vie, générations (RT15) et **Sociologie du monde associatif (RT35)**.

<http://onopgfigeac.net/le-colloque-jeap/>

Engagement et participation des jeunes font de manière récurrente partie des préoccupations politiques, tant au niveau européen (ex. la 'Youth strategy' de la Commission Européenne, qui veut les encourager à être des citoyens actifs et à participer dans la société¹) que dans les politiques nationales (ex. Livre vert en 2009, Plan Priorité Jeunesse en 2013). La déclaration de l'engagement comme Grande Cause Nationale de l'année 2014, a permis au monde associatif la mise en place de campagnes de communication de grande envergure visant à promouvoir l'engagement associatif en tant que mode de participation citoyenne.

Dans ces textes de cadrage des politiques de jeunesse, participation et 'volunteering' (incluant en France le bénévolat comme le volontariat) sont souvent associés. Les associations, et parmi elles celles qui se réclament de l'éducation populaire, sont effectivement largement impliquées dans la prise en charge de toutes les problématiques associées à la jeunesse, que celle-ci soit considérée comme menaçante et à encadrer, comme fragile et à protéger, ou comme source de vitalité et à mobiliser. Le secteur associatif a d'ailleurs un rôle croissant dans la société, attesté par bien des indicateurs comme par exemple son poids dans le PIB, ou le nombre de ses bénévoles en croissance constante. Sa contribution à l'emploi salarié, surtout féminin, est désormais considérable [2], notamment pour les jeunes, très attiré(e)s [3] vers un secteur pourtant marqué par une relative précarité [4].

Si pour la plupart, les associations déclarent avoir les bras grands ouverts pour recevoir en leur sein de jeunes bénévoles, beaucoup peinent dans les faits à les accueillir, à leur céder des responsabilités, et par conséquent à assurer le renouvellement et le rajeunissement des personnes qui s'impliquent. Pourtant, l'association, en tant que cadre traditionnel de l'engagement, reste l'une des rares institutions qui inspire encore confiance aux jeunes alors qu'ils s'écartent fortement des partis politiques et des

syndicats. En 2010, 64% des 16-30 ans déclaraient avoir confiance dans les associations contre 34% dans les syndicats et 10% dans les partis politiques [5]. Néanmoins, elles ne correspondraient pas toujours à leurs aspirations. Pour une partie des jeunes, leur fonctionnement semble trop formel, hiérarchisé, encadré et inscrit dans une temporalité longue [6]. En outre, ce fonctionnement n'est pas toujours marqué par des pratiques tout à fait démocratiques [7] alors même que la démocratie reste une valeur partagée au sein de la jeunesse [8]. Le monde associatif soumet-il les jeunes à la même « double peine » que les institutions [9], les obligeant à affronter l'incompréhension vis-à-vis des pratiques qu'ils souhaitent mettre en place, ou les confrontant à des exigences de « conformité sociale » et de « compétences » toujours plus importantes ?

Au-delà de l'implication bénévole dans les associations, nombreux sont les discours des pouvoirs publics qui pointent la nécessité pour les jeunes de s'engager, de participer à la vie publique, de manifester leur aptitude à la citoyenneté [10, 11]. Des mesures diverses, relevant tant de la puissance publique que de l'initiative de mouvements d'éducation populaire, ont vu le jour pour faciliter cet engagement de la jeunesse. Parmi celles-ci, les statuts de volontaires (notamment de Service Civique, largement plébiscité par le monde associatif [12, 13, 14] occupent une place importante aux côtés des systèmes de valorisation du bénévolat, mais aussi des associations de jeunes (Junior Associations, Association Temporaire d'Enfants Citoyens) ou encore des conseils de jeunes [15]. Les quelques travaux qui portent sur ces dispositifs amènent à se demander si, à l'instar de l'Initiative Jeunesse [16], ces mesures finalement relativement dépolitisées, plutôt que de créer des conditions favorables à l'engagement spontané, n'amèneraient pas en fait à une démarche de mise en conformité à des attentes préalables, favorisant ainsi l'homogénéité socioculturelle des engagés [17].

Pourtant, l'engagement de la jeunesse peut aussi se faire de manière spontanée, et les mouvements protestataires (mouvement des indignés, mouvement altermondialiste [18], collectifs Jeudi noir ou Génération précaire), les collectifs de jeunes non déclarés [19], voire le bénévolat « direct » (ou informel) [20] manifestent cette capacité de mobilisation dans des cadres d'action collective. Ces éléments d'actualité invitent à questionner les formes de mobilisation de la jeunesse, en dépit des idées reçues sur son désengagement ou son repli individualiste. Les récents travaux sur l'engagement des jeunes convergent pour dire que cet engagement se transforme dans ses modalités, dans ses formes d'expression, dans ses cadres et modèles de référence. Les travaux de Jacques Ion [21, 22] entre autres montrent bien que les jeunes ne sont pas « moins engagés » qu'avant, mais engagés autrement [23]. Leurs interventions sont plus personnelles, plus ponctuelles et les individus sont en attente de résultats plus concrets. Dans un militantisme désormais plus distancié (cf. Nicourt [24] pour une critique), l'idéalisme pragmatique place l'individu dans une constante nécessité d'articuler l'idéal et le pragmatique, les fins et les moyens, les valeurs et les méthodes de réalisation concrète des objectifs. Les engagements sont de courte durée et peu repérables (par les institutions) car peu institués. Ils se veulent néanmoins visibles et reconnus (par la population) et doivent être utiles socialement [25] comme en témoignent par exemple certains argumentaires d'associations (site Internet, campagnes de sensibilisation et de recrutement) proposant aux futurs bénévoles « d'être utiles à la société ». Si certaines mesures visant à favoriser les diverses formes de participation sont en adéquation avec cette nouvelle donne, d'autres posent sans doute plus de problèmes. Si une part de la jeunesse peut trouver sa place dans ce paysage, quel(le)s sont alors les jeunes qui en sont exclu(e)s ?

Ce colloque se fixe ainsi comme objectif d'interroger les pratiques de participation et d'engagement des jeunes, leur rapport au fait associatif [26] (formalisé légalement ou non) et la place qui leur est laissée et/ou qu'ils prennent dans la Cité [27].

Comment les associations de jeunes ou les mouvements de jeunesse agissent-ils ? Les évolutions de la société sont-elles favorables à l'engagement des jeunes ? Comment les politiques agissent-elles dans ce sens ? Comment les jeunes s'approprient-ils les espaces publics en utilisant ou non le monde associatif ? Pourquoi la question de l'engagement des jeunes est-elle considérée par tous (sauf eux-mêmes ?) comme tellement cruciale/importante ?

Bien que le texte de présentation de ce colloque mette l'accent sur la situation en France, les communications présentant d'autres contextes nationaux, ou procurant des comparaisons transnationales ou des éclairages internationaux, seront les bienvenues. Elles pourront explorer l'influence des institutions sur les modalités d'engagement, l'influence du droit sur l'engagement des mineurs, la dépendance des carrières d'engagement aux contextes historiques des pays et/ou à leur contexte socio-économique ou politique (liberté d'expression)...

Les communications pourront s'inscrire dans les trois axes de réflexion suivants :

- L'intégration des jeunes dans les associations
- La (les) « culture(s) » des pratiques collectives et de l'engagement chez les jeunes
- La participation et la place des jeunes dans la Cité

Dans l'axe 1, « l'intégration des jeunes dans les associations » c'est plus spécifiquement la place des jeunes dans les associations et leur intégration qui seront questionnées.

Comment les associations perçoivent-elles les jeunes ? Quels enjeux voient-elles à l'intégration de jeunes ? Quelle place les associations laissent-elles (donnent-elles) aux jeunes ? Quels dispositifs de captation sont mis en place par les associations envers les jeunes ? Réciproquement, comment les jeunes perçoivent-ils/elles les associations ? Quelle place y prennent-ils/elles, et quelles sont les stratégies employées ? Qu'attendent-ils/elles de leur engagement associatif ou collectif ? Comment s'articulent ces processus d'affiliation, de désaffiliation, de réaffiliation des jeunes aux associations ?

Quelles sont les modalités d'intégration des jeunes par les associations ? L'implication des jeunes dans le monde associatif, les mesures en sa faveur par le biais de la valorisation du bénévolat ou du service civique, modifient-elles les structures et le fonctionnement des associations traditionnelles, ou la nature de leurs actions ? Comment la force de travail des jeunes que procurent ces différentes mesures de soutien – à l'insertion des jeunes par l'emploi (Emplois-jeunes et ses différents successeurs, jusqu'aux actuels Emplois d'Avenir) à l'engagement (à travers le Service Civique) – modifie-t-elle l'emploi associatif ?

L'axe 2 questionnera l'existence de « cultures » des pratiques collectives et d'engagement chez les jeunes. Quelles sont les formes d'engagement des jeunes (objets, temporalité, innovations) ? Où les jeunes s'engagent-ils de manière collective ? Existe-t-il une spécificité réelle des pratiques collectives et d'engagement des jeunes ? Existe-t-il des cultures différentes liées par exemple à des origines sociales ? Comment les jeunes construisent-ils ensemble des projets (y compris en dehors de la forme associative) ? Quelles sont leurs pratiques associatives (activités de loisir, militantisme...) ? Quel

rapport entretiennent-ils avec les perspectives d'emploi et de professionnalisation dans le secteur associatif ? Le fonctionnement des associations de jeunes est-il le même que celui des autres associations ? Le cycle de vie des projets associatifs de jeunes est-il différent ? Que font les jeunes dans les associations ?

Comment se construirait une telle culture ? Sous quelles influences médiatiques et technologiques se construirait-elle de manière différente dans les générations actuelles ? Quels sont les profils des jeunes engagés dans des actions collectives, dans des associations ? Quels sont les parcours juvéniles qui mènent à l'engagement, à la participation dans des associations ? Observe-t-on une sélectivité sociale des associations et de l'action collective ? Comment les pratiques collectives peuvent-elles servir d'expériences pré-politiques ou proto-politiques (pour des jeunes en difficulté, pour les jeunes désengagés, pour les publics non captifs) ? Comment les jeunes se servent-ils/elles (ou pas) des dispositifs de mobilité à l'étranger ?

L'axe 3 interrogera la participation et la place des jeunes dans la Cité. Que se passe-t-il vraiment dans les dispositifs de participation ? Comment les jeunes perçoivent-ils/elles les différentes formes de sollicitation civique ? Quelles sont les conditions qui font qu'ils/elles peuvent s'emparer de ces outils ? Quelles sont les pratiques courantes pour leur animation ? Comment s'articulent le contrôle et l'encadrement de cette participation avec le droit de cité des jeunes ? Quelles sont les contributions à la décision politique des mouvements de jeunes (syndicaux, politiques, associatifs) ? Quelle(s) place(s) aux mouvements de jeunesse historiques (MRJC, scoutisme...) et aux associations et réseaux plus récents (AFEV, Animafac) ? Comment la territorialisation des politiques publiques influence-t-elle la place de la jeunesse dans la décision aux différents échelons territoriaux ? Quels sont les effets des dispositifs (et des discours) sur les pratiques des jeunes en terme de participation ? La participation à la décision retentit-elle sur d'autres formes d'engagement ? Quels sont les effets des dispositifs sur la reconnaissance et la visibilité des jeunes par et dans l'espace public ?

Hors et dans ces dispositifs de participation, les institutions apprennent-elles des jeunes, et comment ? Leur expérience d'usagers des territoires est-elle intégrée dans la réflexion sur la socialisation et l'expérience, en milieu urbain ou rural ? La considération des jeunesse est-t-elle influencée par la nature (rurale ou urbaine) des territoires ? Comment les contextes globaux – crise économique, permanence de la question sécuritaire – influencent-ils cette prise en compte de la jeunesse ? Dans quelles conditions parvient-on à passer de la stigmatisation de certaines pratiques (revendication d'espace, choix de certaines formes d'esthétiques, ou simple retrait) à leur reconnaissance politique ? Quelle(s) place(s) pour les professionnels de la jeunesse dans ce processus d'apprentissage des territoires et des institutions quant aux réalités de la jeunesse ?

Format des communications

Les sessions plénières laisseront une large place au débat, et comprendront des conférences invitées et des tables rondes réunissant universitaires et acteurs de terrain.

Les sessions de communications seront de nature multiple, afin de favoriser les interactions autour des différents travaux et expériences. Quatre formats de présentation peuvent être proposés :

-Le format standard de communication scientifique orale, pour lequel les propositions acceptées seront regroupées en ateliers thématiques modérés par un membre du comité scientifique. Les communicants disposeront d'une vingtaine de minutes pour présenter leur travail.

-Le format travaux en cours (*Work In Progress*), permettant dans des ateliers à effectif restreint d'avoir des interactions denses autour d'un nombre limité de présentations de projets de recherche en cours. Ces présentations feront état de l'avancement d'un travail de recherche, que le(s) chercheur(e)(s) en soi(en)t au stade du recueil des données, en cours d'analyse, ou même dans la phase de conception (à la condition que celle-ci soit à un niveau avancé : terrain déjà déterminé, méthodes de recueil au moins partiellement définies).

-Le format récit d'expériences et description de réalisations concrètes, permettant à des acteurs de terrain (et/ou à de jeunes chercheurs) de décrire des dispositifs, des actions, des méthodologies utilisées pour susciter l'engagement et/ou la participation, afin de partager les réflexions qu'ils en tirent et l'analyse qui peut en être faite. Dans les ateliers regroupant ces présentations, la variété des expériences citées et de leur provenance sera privilégiée afin d'enrichir le partage.

- Les sessions de présentations affichées interactives, où avant un moment de convivialité, chaque présentateur disposera de 5 minutes pour résumer son travail afin qu'ensuite le public puisse venir échanger autour du poster de présentation. Ce format peut être utilisé tant pour un travail de recherche (en cours ou abouti) que pour la présentation d'une expérience de terrain.

Quels que soient le format et la nature de la communication envisagée, les propositions seront examinées et sélectionnées par deux experts sur la base d'un résumé d'une page maximum (Fichier rtf, opendocument ou MS-Word, police Times New Roman, 12 pt minimum, environ 3500 signes). Dans les propositions, les références (notamment bibliographiques) considérées comme nécessaires pour préciser le cadre théorique ou méthodologique seront simplement numérotées selon leur ordre d'apparition, et récapitulées dans une seconde page dans une présentation aux normes du Manuel de Chicago (style note complète, cf. <http://fr.wikihow.com/citer-des-sources-selon-la-norme-Chicago-Manual-of-Style>).

Les résumés de proposition doivent parvenir avant le 15 février 2015 et seront adressés par mail à Colloque_JEAP_Figeac@univ-tlse2.fr. La proposition doit préciser la nature de la communication envisagée (communication scientifique orale, travaux en cours, récit d'expérience, présentations affichées). Le comité de programme notifiera aux auteurs l'acceptation des présentations le 28 février 2015. Informations supplémentaires sur <http://onopgfigeac.net/le-colloque-jeap/>

Les textes définitifs des présentations (environ 35000 signes) devront parvenir aux organisateurs avant le 30 avril 2015. Ils seront communiqués aux discutants des ateliers et aux autres participants des sessions *Work In Progress* le 10 mai. L'ensemble des textes (hors session de travaux en cours) sera mis en ligne avant la tenue du colloque.

Ces textes définitifs feront l'objet d'une sélection par le comité de programme pour parution dans des actes ou dans les supports de publication des partenaires.

Récapitulation du calendrier

Date limite de soumission : 15 février 2015

Retour des experts (réponse du comité) : 28 février 2015

Réception des textes définitifs : 30 avril 2015

Communication des textes définitifs aux discutants et des textes préparatoires aux participants des ateliers « travaux en cours » : 10 mai 2015

Mise en ligne des communications (hors *Work In Progress*) avant le colloque : 20 mai 2015

Colloque les 4 et 5 juin 2015

Mots clés : Jeunesse, associations, engagement, participation, empowerment, renouvellement, gouvernance.

Comité de programme

Valérie BECQUET (ESPE / Université de Cergy-Pontoise)
Véronique BORDES (Université Toulouse Jean Jaurès)
Matthieu HÉLY (Université Paris Ouest Nanterre-La Défense)
Francis LEBON (Université Paris-Est Créteil)
Patricia LONCLE (Chaire de recherche sur la jeunesse, EHESP, Rennes)
Pascale MOULÉVRIER (Université de Nantes / UCO d'Angers)
Anna PLANAS (Université de Girona, Espagne)
Emmanuel PORTE (Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire)
Lionel PROUTEAU (Université de Nantes)
Stéphanie RIZET (Mouvement Associatif)
Stéphanie RUBI (Université Bordeaux-Montaigne)
Roger SUE (Université Paris Descartes)
Arnaud TRENTA (Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique)
Alain VULBEAU (Université Paris Ouest Nanterre)
Bernard WANDELER (Haute École du Travail Social de Luzerne, Suisse)

Comité d'organisation

Marc CARLETTI, Christophe DANSAC, Patricia GONTIER, et Cécile VACHÉE
(ONOP-G : Organisation Non Orientées vers le Profit et Gouvernance, LRPMip / IUT de Figeac)
Florence IHADDADÈNE (Université Paris Ouest Nanterre-La Défense)
Caroline RAMEL (Département Carrières Sociales, IUT de Figeac)
Sophie RUEL (UMR Éducation Formation Travail Savoirs / UTJJ, ONOP-G)

Renseignements supplémentaires sur le contexte du projet

Cet événement s'inscrit dans la dynamique actuelle de création du Réseau Transpyrénéen « Jeunesse, Empowerment, Participation et Société » et permettra de consolider les coopérations entre chercheurs du réseau.

Figeac est une « Ville d'Art et d'Histoire », le programme du colloque offrira des opportunités de découverte des atouts aussi bien touristiques que gastronomiques.

¹ http://ec.europa.eu/youth/policy/youth_strategy/index_en.htm

² Viviane Tchernonog, éd., *Le paysage associatif français mesures et évolutions* (Paris; Lyon: Dalloz; Juris éditions, 2013).

³ Cécile Vachée et al., *Vers des pratiques inclusives dans la gouvernance des associations*, Rapport de recherche de la phase 2 du Projet GARP, Projet Gouvernance des Associations et Rapports de Pouvoir (Figeac: LRPMip, IUT de Figeac / UMR EFTS, septembre 2014).

⁴ Matthieu Hély, *Les métamorphoses du monde associatif* (Paris: Presses universitaires de France, 2009).

⁵ Bernard Roudet, « Des jeunes davantage impliqués et plus protestataires », *Jeunesse, études et synthèses, INJEP*, n° 2 (2010): 1-4.

⁶ Christophe Dansac et al., *Renouvellement et Rajeunissement des Instances Bénévoles Dirigeantes*, Rapport de recherche du Projet REBDA Renouvellement et Engagement des Bénévoles Dirigeants d'Association, Projet Gouvernance des Associations et Rapports de Pouvoir (Figeac: LRPMip, IUT de Figeac / UMR EFTS, juin 2013).

⁷ Camille Hamidi, *La société civile dans les cités* (Paris: Économica, 2010).

⁸ Bernard Roudet, « La démocratie est-elle un idéal commun aux jeunes Européens ? », *Agora débats/jeunesses* 67, n° 2 (2014): 79, doi:10.3917/agora.067.0079.

⁹ Alain Vulbeau, *Introduction au rapport « Participer, disent-ils! » coordonné par Bernard Bier* (Paris: DJEPVA, 1998).

¹⁰ Valérie Becquet, « Les « jeunes vulnérables » : essai de définition », *Agora débats/jeunesses* 62, n° 3 (2012): 51, doi:10.3917/agora.062.0051.

¹¹ Valérie Becquet, Patricia Loncle, et Cécile Van de Velde, *Politiques de jeunesse le grand malentendu* (Nîmes: Champ social éd., 2012).

¹² Maud Simonet, *Le travail bénévole : engagement citoyen ou travail gratuit?* (Paris: La Dispute, 2010).

¹³ Francis Lebon et Maud Simonet, « Le travail en “colos” - Le salariat en vacance ? », *Les notes de l'IES*, n° 26 (avril 2012).

¹⁴ Magalie Bacou et al., « Le volontariat dans l'animation : vers une déprofessionnalisation du secteur au nom de l'engagement », *Agora Débats/Jeunesses* 67, n° 2 (2014): 37-51.

¹⁵ Pierre-Yves Chiron, « Les objectifs annoncés des conseils d'enfants et de jeunes à l'épreuve des faits », in *Jeunesses engagées*, éd. par Valérie Becquet (Paris: Syllepse, 2014).

¹⁶ Olivier Gratacap, « De la prise d'initiative à l'institutionnalisation de l'initiative jeunesse », in *Jeunesses engagées*, éd. par Valérie Becquet (Paris: Syllepse, 2014).

¹⁷ Sandrine Nicourd, « Les engagements ont-ils vraiment changé ? », *Sociologies pratiques* 15, n° 2 (2007): 1, doi:10.3917/sopr.015.0001.

¹⁸ Geoffrey Pleyers, « Jeunes alter-activistes : altermondialisme, indignés et transition écologique », in *Jeunesses engagées*, éd. par Valérie Becquet (Paris: Syllepse, 2014).

¹⁹ Karinne Guilloux et Patricia Loncle, « Engagement des jeunes dans les territoires : quels sens ? Quels soutiens professionnels ? », *Revue (La) FOEVEN*, n° 167 (juin 2014): 8-12.

²⁰ France Bénévolat, Recherches et solidarités, et IFOP, « La situation du bénévolat en France en 2013 », 2013.

²¹ Jacques Ion, *Militer aujourd'hui*, Collection CEVIPOF/Autrement (Paris: Autrement, 2005).

²² Jacques Ion, *S'engager dans une société d'individus* (Paris: Armand Colin, 2012).

²³ Valérie Becquet, éd., *Jeunesses engagées* (Paris: Syllepse, 2014).

²⁴ Sandrine Nicourd, éd., *Le travail militant* (Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2009).

²⁵ Maud Simonet, « « Give back to the community » : le monde du bénévolat américain et l'éthique de la responsabilité communautaire », *Revue Française des Affaires sociales* 4, n° 4 (2002): 167-88.

²⁶ Roger Sue, *Renouer le lien social: liberté, égalité, association* (Paris: Odile Jacob, 2001).

²⁷ Véronique Bordès, *Prendre place dans la cité : jeunes et politiques municipales* (Paris: L'Harmattan, 2008).